

# L'Axe de recherche "Normes et individus"

Depuis plusieurs décennies, la recherche en droit et en histoire du droit insiste sur les mutations de la norme, en particulier dans ses rapports avec les individus, justifiant ainsi le développement d'un tel axe de recherche au sein du Centre Michel de l'Hospital.

Le temps des récits justificatifs de l'autorité normative dans une verticalité à sens unique est passé. Affranchi de la lettre et de l'esprit des législateurs, et malgré la centralisation étatique du droit entamée sous l'Ancien Régime et la charge symbolique écrasante de la Loi, les « foyers normatifs » sont demeurés multiples. Avec la crise de l'État-nation, les réflexions se multiplient sur la place de l'individu. Cet être unique est imperceptible au milieu de la foule des citoyens mais, réuni à ses semblables par son activité, juridique ou non, il contribue à la création, au maintien et à l'abolition de normes, entendues dans leur spectre le plus large, de l'usage inspiratoire à la norme obligatoire. À l'inverse, il est également influencé, parfois contraint par la mutation de la norme ou la norme créée.

Les recherches menées au sein de l'axe concernent les mutations du droit sous l'influence des individus ainsi que les mutations sociétales sous l'influence du droit. Elles interrogent les liens entre le droit et les individus quant à la création de la norme ou son évolution, quant à l'évolution de la société et des comportements individuels. Seront notamment questionnées la définition normative de la personne, l'appréhension par le droit de l'emprise et de la responsabilité de l'homme et de la femme sur leur corps, leur environnement et le vivant de manière générale, l'évolution de la famille, la relation numérique-individu, les relations entre l'individu et la collectivité...

Ainsi, cet axe mobilise-t-il en priorité les enseignants et doctorants en droit des personnes et de la famille, en droit notarial, en droit pénal et en histoire du droit.

Enfin, l'individu étant enchâssé dans une série de communautés politiques, sociales et juridiques, il convient d'aborder ces problématiques avec un regard décentré et transversal, dans le temps et l'espace. C'est pourquoi les juristes de l'axe « Normes et individus » sont attachés à l'ouverture des sciences juridiques vers les sciences humaines et sociales et l'éthique.

*Christine Lassalas, Maître de conférences HDR en droit privé*

*Rémi Oulion, Pr d'histoire du droit et des institutions*

## Les chercheurs membres de l'axe "Normes et individus"

<ul style="list-style-type: none"><li>• titulaires</li></ul>	Émeline Augier-Francia Claude Benayoun Rose-Marie Borgès (2 <sup>e</sup> axe de rattachement) Anne-Blandine Caire Sylwia Castillo-Wyszogrodzka Aurélia Fautré-Robin Pierre-Yves Ganivet Christine Lassalas Claire Marliac (2 <sup>e</sup> axe de rattachement) Rémi Oulion Xavier Perrot Sophie Prétot Evan Raschel Benoît Raynaud (2 <sup>e</sup> axe de rattachement) Jean-François Riffard Farah Safi
<ul style="list-style-type: none"><li>• associés</li></ul>	Cyrille Dounot Barbara Drevet Loïc Eyrignac Henri Leyrat Marie Nicolas-Gréciano Élise Roumeau

Contactez la direction de l'axe de recherche Normes et individus :

[Christine Lassalas](mailto:Christine%2ELASSALAS%40uca%2Efr)

[Rémi Oulion](mailto:Remi%2EOULION%40uca%2Efr)

<https://cmh.uca.fr/le-laboratoire/axe-normes-et-individus>(<https://cmh.uca.fr/le-laboratoire/axe-normes-et-individus>)